



COMMUNE de
4607 DALHEM
Services administratifs :
Rue de Maestricht 7
4607 DALHEM (Berneau)

Tél. : (04) 379.18.22
379.49.08
Fax : (04) 374.24.29

N° d'entreprise (ou BCE) :
0207.340.468

Site web : www.dalhem.be
Mail : info@commune-dalhem.be

REUNION CONJOINTE DU CONSEIL COMMUNAL ET DU CONSEIL DE L'ACTION SOCIALE

Mesdames, Messieurs les Conseillers communaux,
Mesdames, Messieurs les Conseillers de l'Action sociale,

Conformément à l'article L1122-11, alinéa 3, du Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation, à l'article 26bis, §5, alinéa 2, de la Loi du 08 juillet 1976 organique des CPAS et au Règlement d'ordre intérieur du Conseil communal du 29.08.2019 en son Titre 1^{er}, Chapitre 3, vous êtes invités à la réunion conjointe du Conseil communal et du Conseil de l'Action sociale à **l'école communale de Dalhem (salle des sports), rue Lieutenant Pirard n° 5 à Dalhem, le jeudi 17 décembre 2020 à 19 heures 30'.**

ORDRE DU JOUR DE CETTE SEANCE PUBLIQUE

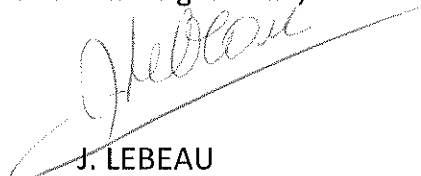
Agent traitant :
Béatrice DEBATTICE,
Chef de bureau administratif
04/374.74.32
beatrice.debattice@commune-dalhem.be

1. Rapport annuel sur l'ensemble des synergies existantes et à développer entre la Commune et le CPAS, sur les économies d'échelle et la suppression des doubles emplois ou chevauchements d'activités
2. Projection de la politique sociale locale

Dalhem, le 8 décembre 2020.

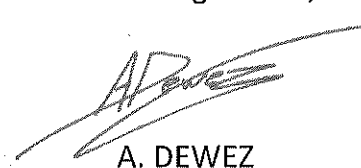
POUR LA COMMUNE,
Par le Collège,

La Directrice générale,



J. LEBEAU

Le Bourgmestre,



A. DEWEZ

POUR LE CPAS,

La Directrice générale,



B. HOGGE

Le Président,



L. GIJSSENS